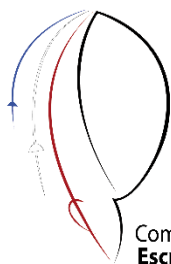


Livry-Gargan, le 29 mai 2019



Comité Départemental 93
Escrime

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ÉQUIPES FLEURET 2019

Agrément n° 469

Après délibération du Comité directeur du Comité Départemental d'Escrime de la Seine-Saint-Denis, les Championnats Départementaux au fleuret par équipe se dérouleront :

DATE : samedi 8 juin 2019

LIEU : Salle Omnisport Claude BERNARD
18 mail Jean-Pierre TIMBAUD
93 110 Rosny-sous-Bois

HORAIRES :

Catégorie	Appel	Scratch	Début des assauts
Vétérans et Seniors H & D	11h00	11h15	11h30
M11 et M13 H & D	13h00	13h15	13h30
M9 et M15 H & D	15h30	15h45	16h00
M17 et M20 H & D	16h00	16h15	16h30

CATEGORIES :

M9
M11 et M13
M15 et +

LAMES :

0 ordinaire, électrique à partir du tableau de 8 équipes
2 électrique
5 électrique

TENUE : Tenue complète 350 N, cuirasse de protection 350 N minimum, (800 N préconisé pour les M13 et obligatoire à partir de M15) bas, chaussures de sports et gant.

FORMULE :

1 tour de poule, suivi d'un tableau sans repêchage

Le directoire technique se réserve le droit de modifier la formule en fonction du nombre de participants.

Relais en 5 touches jusqu'à 20 de M15 à Seniors.

Relais en 4 touches jusqu'à 16 pour les M11 et M13.

Relais en 3 touches jusqu'à 12 pour les M9.

Pour les catégories **vétérans**, le directoire technique proposera une formule suivant le nombre de présents le jour de la compétition.

EQUIPES :

Les équipes sont composées de deux tireurs.

Le CD93 autorise pour former une équipe, la mixité **ou** le sur classement (**les deux non**).

Dans ce cas, il n'y a pas de remplaçant possible.

ARBITRE :

Chaque club devra fournir 1 arbitre pour au moins 2 équipes, puis 2 arbitres à partir de 5 équipes inscrites sur la journée de compétition

Très important pour le bon déroulement des compétitions.

DROITS D'ENGAGEMENT :

12 € par équipes. La licence 2019 doit être validée par la F.F.E.

RAPPEL : les clubs qui ne sont pas à jour de leur cotisation au CD93 Escrime ne pourront pas participer à cette compétition

ENGAGEMENTS :

Les engagements se feront **par Internet** sur le module d'inscriptions en ligne via le site de la F.F.E. au plus tard le **jeudi 6 juin 2019, 23h59**.

Aucune inscription ne sera prise sur place.

Le Président



Philippe POUVIER